

Annexe informative

PLAN 2 - Site archéologique et zone de présomption de prescription archéologique

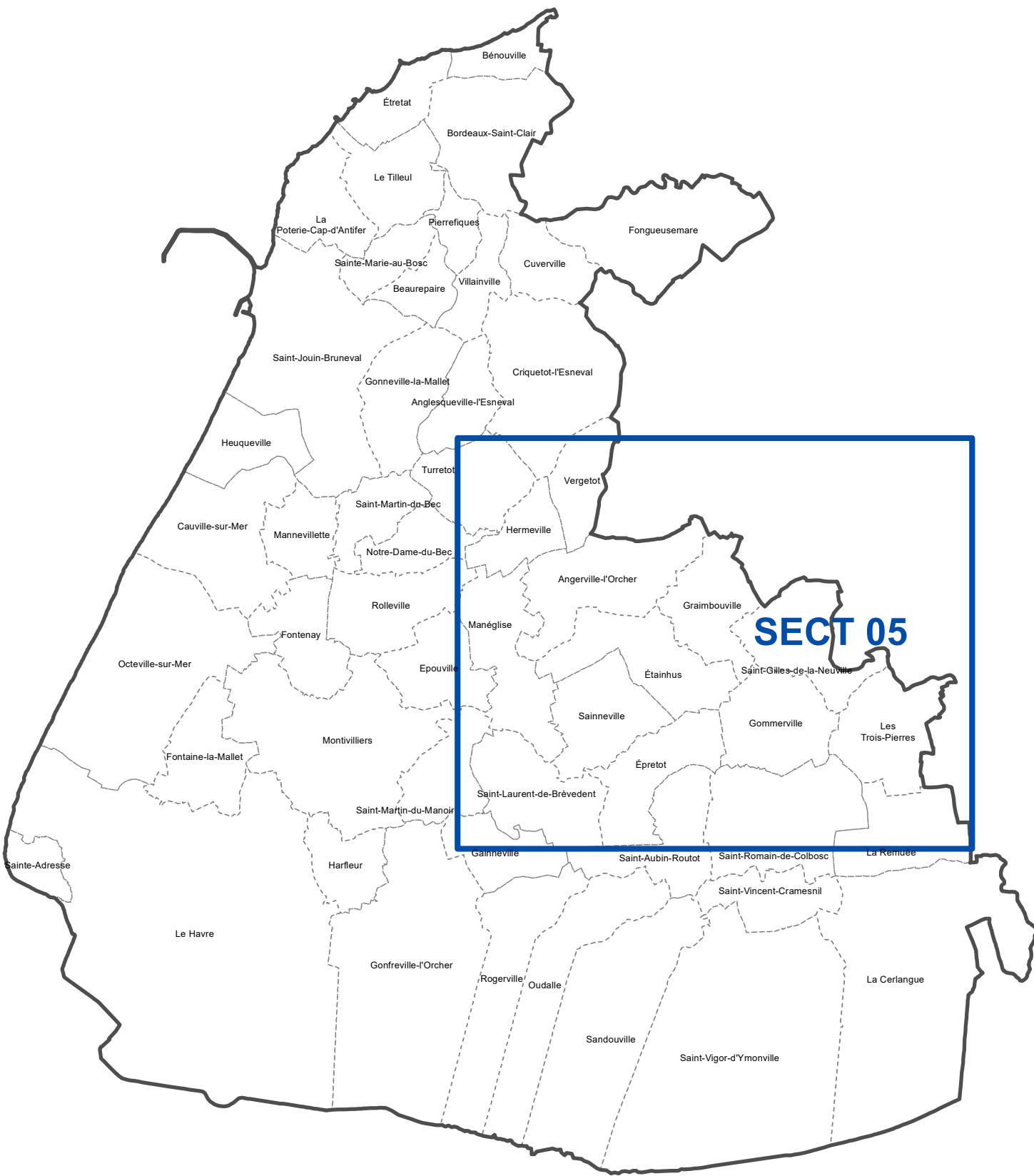
SECTEUR 05

PLUi

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Accueillir l'avenir, préserver l'espace



Site archéologique

●

Élément ponctuel (numéroté)

■

Élément surfacique

Zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA)

ZPPA - Harfleur

■

Seuil à 0 m²

■

Seuil à 2000 m²

■

Seuil à 10 000 m²

ZPPA - Montivilliers

■

Seuil à 0 m²

■

Seuil à 2000 m²

■

Seuil à 10 000 m²

—

Limite intercommunale

- - -

Limite communale

■

Bâtiment

□

Parcelle

500 m

N

Sources : DGFiP (cadastre) - Direction Urbanisme Habitat et Affaires Immobilières Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - DSIN (Direction Systèmes d'Information et Innovation Numérique) - DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) - Normandie

Credits : Propriété exclusive de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Édité le : 19/03/2025